



## MISSION DE PROSPECTION MULTISECTORIELLE ALGÉRIE

**Du 23 au 27 Septembre 2023**

### DOSSIER DE PARTICIPATION

Date limite d'inscription : 30 JUIN 2023

La CCI Bourgogne Franche Comté en collaboration avec la CCI Algéro Française vous propose une mission de prospection en Algérie avec un programme de RDV B to B qualifiés et ciblés afin de rencontrer vos prochains partenaires (clients finaux, distributeurs, fournisseurs...) et développer vos affaires.

#### Vos Contacts

Pierre-Olivier GHINTRAN, Directeur CCI International Bourgogne Franche Comté | 03.80.60.40.33 | [po.ghintran@bfc.cci.fr](mailto:po.ghintran@bfc.cci.fr).

Halim AMMAR KHODJA, Directeur Adjoint CCI Algéro Française | 00 213.770.82.00.80 | [halim.ammarkhodja@cciaf.org](mailto:halim.ammarkhodja@cciaf.org)

Opération organisée par

en partenariat avec

avec le soutien financier de

# MISSION DE PROSPECTION **ALGÉRIE 2023**

## POURQUOI CHOISIR L'ALGÉRIE :

- Les plus importantes opportunités de développements en Afrique.
- Désormais la 3<sup>ème</sup> plus forte économie du continent africain.
- Proximité avec la France : géographique, langue.

**Secteurs Porteurs : Pétrole et Gaz**, amont et aval en équipement et services liés aux hydrocarbures

**Mais le marché algérien recèle de très importants gisements d'opportunités dans :**

**L'Industrie Agro-Alimentaire et les Equipement :** 23 000 Entreprises et 305 M€ d'importation d'équipement

**L'Agriculture :** 2<sup>ème</sup> secteur créateur de richesse, 12,5% PIB, 25,6 Mds \$ de production agricole et 310 M€ d'importation d'équipements.

**La Santé :** CA 4 Mds \$, 175 unités de productions, 445 projets en cours de validation, 500 M€ d'importations d'équipements et dispositifs médicaux.

**La Plasturgie :** 2 Mds \$ d'importations d'intrants. Besoin de 300 000 T par an toutes applications confondues. 1<sup>er</sup> marché en Afrique du Nord. 3<sup>ème</sup> en Afrique, 20 projets intégrés valeur 36 Mds \$ d'ici 2024.

**Le BTP, Chemins de Fer, Mines :** Production de 26,9 M T de ciment. Production de 57,4 M m<sup>3</sup> d'agrégats. 300 000 logements neufs par an. Chemins de fer 2000 Km en construction et 6000 km en projet ; Métro d'Alger : 15 km en réalisation 25 Km en projet

**Energie Renouvelable BTP,** Ambition programme de 15 000 MW à l'horizon 2035  
« Solar 1000 MW », « Plan national de l'hydrogène vert »  
Conversion de 150 000 véhicules en GPL. Généralisation de l'éclairage (LED)

# MISSION DE PROSPECTION **ALGÉRIE 2023**

Notre mission se déroulera du 23 au 27 septembre. Cette mission est régionale ; elle est ouverte à l'ensemble des entreprises de Bourgogne-Franche-Comté qui souhaitent aborder ce marché.

Elle se déroulera sur les grandes régions économiques les plus pertinentes dans chacun de vos secteurs (Alger, mais aussi dans l'Est avec Bejaia, Constantine ou Sétif, Annaba, ou dans l'Ouest : Oran, Tlemcen, voire le sud algérien).

Cette logistique sera étroitement mise en place avec notre partenaire CCI AF et nous optimiserons vos déplacements ; tous vos rendez-vous se feront en présence des personnes qui ont suivi la programmation de vos rendez-vous et cela est une double garantie du professionnalisme et de la très grande qualité de la mission à laquelle vous prendrez part.

## Un programme clé en main

CCI International Bourgogne Franche-Comté organise, avec le soutien de la Région, cette prochaine Mission qui bénéficie de l'expertise et de la logistique de CCI International Algérie.

- ◆ Un programme sur mesure de 3 jours complets de rendez-vous, avec des partenaires techniques et commerciaux, ciblés en fonction de votre cahier des charges
- ◆ Un accompagnement sur vos rendez-vous durant toute la durée de votre prospection
- ◆ Un accompagnement et une assistance à toutes les étapes par CCI Bourgogne Franche-Comté et la CCI Algéro Française (invitation pour demande de visas, validation cahier des charges...)
- ◆ Une logistique optimisée avec la réservation de vos billets d'avion et de votre hébergement.

Afin de rationaliser votre participation tant au niveau des coûts que du temps, nous vous recommandons de réserver par notre intermédiaire le package que nous vous proposons, selon le planning suivant :

### **Aller – Samedi 23 septembre 2023**

Vol Air France, Transavia ou Air Algérie Paris / Alger ou Lyon/Alger

### **Retour – Mercredi 27 septembre 2023 (en fonction de votre programme)**

Vol Air France, Transavia ou Air Algérie Alger/ Paris ou Lyon

**Un aménagement de vos vols et de votre programme est réalisable, n'hésitez pas à nous faire part de vos besoins, nous adapterons avec vous la formule la plus pertinente pour votre entreprise et pour vous.**

## **AIDE DU CONSEIL REGIONAL :**

La région Bourgogne Franche Comté, pilote de l'action économique en région, apporte son soutien financier à cette opération qui s'inscrit dans le cadre de la convention de son programme de CCI International Bourgogne Franche Comté 2023.

**Critères d'éligibilité au tarif subventionné par la Région Bourgogne-Franche-Comté**  
selon la définition européenne d'une PME :

- Entreprise implantée en Bourgogne Franche-Comté et employant moins de 250 salariés
- Réalisant moins de 50 M€ de CA annuel ou moins de 43 M€ au total de bilan
- N'appartenant pas à plus de 25 % à un groupe de + de 250 personnes (*après consolidation des effectifs des filiales détenues à plus de 25%*)
- A l'issue de l'opération, l'entreprise s'engage à remplir le questionnaire d'évaluation qualitative de sa participation, que lui remettra la CCI BFC

**REGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE**



# MISSION de Prospection – ALGÉRIE

## Du 23 au 27 septembre 2023

### BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner **avant le 30 JUIN 2023** :

CCI Bourgogne Franche-Comté / Anny MICONNET – 2, Avenue de Marbotte – B.P. 87009 - 21070 DIJON CEDEX  
Tel : 03 80 60 40 82 – email : a.miconnet@bourgognefranche.comte.cci.fr

**Merci de joindre à ce bulletin un acompte de 50 % du total TTC  
par chèque à l'ordre de la CCI Bourgogne Franche-Comté**

Raison sociale .....

Adresse .....

CP..... Ville .....

Tél ..... E-mail .....

Personne qui participera à la mission : .....

**(Indiquer vos nom et prénom tels qu'ils figurent sur votre passeport)**

Numéro de portable .....

N° passeport .....Date d'expiration passeport : .....

**Souhaite participer à la mission**

Coût de la mission sans subvention Région : 3 900 € HT

**Montant de participation avec subvention Région (\*): 1 950 € HT, 2 340 € TTC (TVA 20%)/pers.**

Comprenant :

- ▶ Votre **programme de RV individuels sur 3 jours** (sur la base de votre cahier des charges)
- ▶ Le **programme collectif** : présentation de marché, visites de sites et rendez-vous officiels
- ▶ Le **vol A/R** Paris-Alger ou Lyon Alger, les transferts aéroport - hôtel – aéroport
- ▶ L'**assurance** rapatriement
- ▶ L'**hébergement** (4/5 nuits +petit-déjeuner)
- ▶ L'**accompagnement** sur tous vos rendez-vous
- ▶ Les **dîners** collectifs
- ▶ L'**assistance** CCI International Bourgogne Franche-Comté

**(\*) Les participants à la mission bénéficient du soutien financier de la Région, sous réserve de remplir les critères d'éligibilité**

**(\*) Conditions d'éligibilité de la Région Bourgogne-Franche-Comté**

- Entreprise implantée en Bourgogne Franche-Comté de moins de 250 salarié
- CA annuel < à 50 millions d'€ ou au total de bilan < à 43 millions d'€
- Entreprise non détenue à plus de 25 % par un groupe de plus de 250 salarié

**Au regard des critères ci-contre, veuillez préciser**

Effectif .....C.A.....

**Le présent signataire déclare que (cochez SVP)**

- L'entreprise répond aux critères d'éligibilité de la Région
- L'entreprise ne répond pas à ces critères et souscrit donc au tarif non-subsidié
- L'entreprise est en conformité de ses obligations sociales et fiscales

Le ....., à .....

Cachet et signature

**ACOMPTE DE 50% du total TTC à joindre à ce bulletin d'inscription. Solde avant le 30 août 2023.**

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## I. Organisation de la prestation

I.1. La prestation proposée par CCI International a pour objectif de mettre en contact les responsables d'entreprises françaises ou bien les membres d'un pôle d'excellence ou de compétitivité avec des partenaires étrangers en vue de l'établissement et/ou la consolidation d'un courant d'affaires à l'international ou simplement en vue d'une prise d'information. CCI International détient un savoir-faire en matière de recherche de partenaires, de mise en relations d'entreprises et d'organisations de rendez-vous avec des prospects, a déjà contribué à la réalisation de missions de prospection commerciale et dispose via ses conseillers géographiques et ses partenaires, d'une expertise pays reconnue.

I.2. CCI International est une entité portée administrativement par la CCI de Région Bourgogne Franche-Comté (2 avenue de Marbotte 21000 Dijon). Toutes les factures seront émises et encaissées par la CCI de Région Bourgogne Franche-Comté. Les éventuels remboursements ou avoirs seront également effectués par la CCI de Région Bourgogne Franche-Comté.

I.3. La prestation de CCI International inclut l'ensemble des frais d'organisation à savoir :

- les dépenses telles que précisées dans l'offre et le bon de commande
- les frais de mission du(es) collaborateurs(s) de CCI International

I.4. Dans la prestation de CCI International ne sont pas inclus sauf mention spécifique dans le bon de commande :

- Les transports internes et les frais de restauration non prévus au programme
- La participation d'une deuxième personne pour la même entreprise
- Les assurances : accidents, bagages, rapatriement, envoi d'échantillons
- Les frais éventuels d'acheminement de documentation et/ou d'échantillons, le dédouanement de ces derniers et les frais d'excédent de poids
- Frais de repas, transports locaux
- Les dépenses personnelles
- Les frais d'interprétariat non prévus

## II. Conditions de participation et de paiement

II.1. Les prestations rendues par CCI International font l'objet d'une offre commerciale diffusée aux entreprises fixant de manière détaillée les conditions financières de leur participation.

II.2. Les entreprises confirment leur participation en retournant à CCI International (2 avenue de Marbotte 21000 Dijon) :

- Le bon de commande dûment complété et signé par une personne autorisée dans l'entreprise
- Un acompte de 50% du montant TTC de la prestation
- Un acompte d'un montant différent pourra être demandé ou l'intégralité du paiement s'il s'agit d'un montant inférieur à 600€ TTC à la commande. Dès lors, CCI International accusera réception de la commande, confirmera son accord et retournera à l'entreprise une facture acquittée correspondant à la somme reçue.

II.3. Les conditions financières et techniques de la prestation n'engagent CCI International que si le bon de commande et l'acompte sont retournés avant le délai précisé sur le bon de commande.

II.4. La réception des pièces indiquées en II.2 constitue la condition impérative du démarrage de la prestation par CCI International

II.5. La réception par CCI International du bon de commande rend exigible l'intégralité des sommes dues. Le droit aux subventions est soumis à des conditions d'éligibilité indiquées dans l'offre

Il appartient à l'entreprise de vérifier son éligibilité. Toute déclaration erronée peut exposer l'entreprise à une demande de remboursement de la subvention indûment reçue.

II.6. A l'issue de la prestation, CCI International émettra une facture définitive, mentionnant le prix total de la mission, diminué du montant de l'acompte versé et des possibles variations entre le coût prévisionnel et réel de la mission.

II.7. A défaut de paiement de la facture définitive à la date prévue CCI International se réserve le droit d'appliquer des pénalités de retard au taux légal. En outre, conformément aux stipulations de l'article L441-6 du code de commerce, toute entreprise en situation de retard de

paiement sera de plein droit débitrice, à l'égard de CCI International, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, de 40€.

## III. Information et confidentialité

III.1. Pour la bonne réalisation de la prestation décrite ci-dessus, le client s'engage à transmettre à CCI International toutes les informations commerciales nécessaires à l'organisation (tarifs, prix, diagnostic de préparation etc ...). Le client précisera si ces documents sont transmis à titre confidentiel ou s'ils sont destinés à être émis aux partenaires potentiels.

III.2. CCI International s'engage à prendre les mesures nécessaires, notamment vis-à-vis de son personnel, pour que soient maintenus confidentiels les informations et documents de toute nature, relatifs au client, qui lui sont communiqués pour ou à l'occasion de la réalisation de la prestation. De la même manière, il s'oblige à traiter comme strictement confidentiels les résultats de sa prestation sauf autorisation spéciale ou écrite du client.

III.3. CCI International pourra mentionner le nom du client dans ses références commerciales.

## IV. Conditions d'annulation de la prestation

IV.1. Du fait de CCI International

Postérieurement à la diffusion de la proposition commerciale et quelles qu'en soient les causes, CCI International se réserve le droit d'annuler ou de reporter la prestation une information écrite sera adressée aux sociétés inscrites et leur acompte sera remboursé, à l'exclusion de tout dommage et intérêts supplémentaires.

IV.2. Du fait du client

En cas d'annulation de sa commande, CCI International, à sa seule initiative, sera en droit :

- Soit de conserver l'acompte
- Soit les frais engagés sont d'un montant supérieur à l'acompte, auquel cas, l'intégralité de ceux-ci sera facturée à l'entreprise

## V. Assurances

CCI International n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les risques, dommages, accidents de toute nature pouvant survenir à l'occasion de la mission. La société est invitée à souscrire toutes les assurances nécessaires à ce sujet.

## VI. Traitement des données personnelles

Vous êtes informés de la collecte de données à caractère personnel par la CCI de BOURGOGNE FRANCHE-COMTE, représentée par son Président M. Thierry BUATOIS. Le traitement de ces données a pour finalité celles énumérées ci-après :

- 1<sup>ère</sup> finalité : Prospection en vue de la participation à la mission Algérie 2023
- 2<sup>ème</sup> finalité : Insertion des données dans la GRC de la CCI Bourgogne-Franche-Comté
- 3<sup>ème</sup> finalité : Transmission des données aux partenaires de l'opération

Ce traitement est fondé juridiquement sur l'article 6 du Règlement Général sur la Protection des Données UE/2016/679- Paragraphe 1 - Point b) : exécution d'un contrat. Les destinataires de ces données à caractère personnel sont les collaborateurs du service CCI INTERNATIONAL de la CCI Bourgogne-Franche-Comté.

Ces données font l'objet d'une mise à jour annuelle. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou d'opposition et de portabilité de vos données, que vous pouvez exercer auprès de la CCI Bourgogne-Franche-Comté, à l'adresse ci-après : 2 avenue de Marbotte – BP 87009 - 21070 DIJON CEDEX ou par courriel [rgpd@bfc.cci.fr](mailto:rgpd@bfc.cci.fr). Vous disposez également d'un droit de réclamation auprès de la CNIL - 3 place Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

## VII. Droit applicable/Attribution de juridiction

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige le tribunal de commerce de Dijon sera seul compétent.

